



© ROGER-VOLLET

20

JEAN-JACQUES ROUSSEAU • TDC N° 1027

Les Confessions : naissance d'un genre

L'autobiographie selon Rousseau puise aux sources conjuguées de son expérience personnelle, de la littérature, de la philosophie et de l'anthropologie.

> PAR ÉRIK LEBORNE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN LITTÉRATURE À L'UNIVERSITÉ SORBONNE-NOUVELLE, PARIS-III

L'autobiographie en tant que genre littéraire reste encore mal perçue : sa pratique exigeante ne saurait se borner à raconter sa vie ou à restituer ses émotions passées. On dégagera ses principes fondamentaux d'une recontextualisation historique et idéologique des *Confessions*, texte fondateur de l'autobiographie moderne. Le siècle des Lumières voit simultanément l'émergence de l'individu en littérature et l'invention des sciences de l'homme : Rousseau participe à cette double révolution dans sa manière de penser le sujet humain et de dire son histoire.

Mémoires et autobiographie

Malgré la ressemblance des titres, le livre de Rousseau a peu de rapports avec l'apologie chrétienne de saint Augustin (v^e siècle). Son entreprise se situe dans une évolution littéraire et philosophique propre à son époque. Depuis l'Antiquité, parler de soi ne va pas de soi. Ce n'est qu'à la fin du xv^e siècle qu'un hobereau presque inconnu nommé Michel Eyquem publie ses *Essais*, livre sans équivalent ni modèle, consacré intégralement à sa propre personne. Jusqu'à la Renaissance, la *doxa* impose de ne parler de soi que dans trois cas précis : dans le cadre juridique, lorsqu'on présente un mémoire pour sa défense, une pièce à verser au dossier d'instruction (c'est le sens juridique de *confessio*) ; dans le cadre religieux : le pécheur confesse ses péchés devant son dieu qu'il assimile à un souverain juge (tel est l'horizon théologique des *Confessions*

d'Augustin) ; enfin dans le cadre historique, lorsque l'auteur a participé à l'Histoire en tant que prince ou grand capitaine des armées (c'est dans cet esprit que Brantôme a rédigé ses *Mémoires*). Hormis ces situations, il est indécent de parler de soi, et encore plus de sa vie intime et sexuelle (« Sur des vers de Virgile », *Essais*, III, 5). Le livre de Montaigne ouvre ainsi une voie nouvelle en littérature, celle de l'autobiographie, qui se démarque progressivement de la pratique des Mémoires.

Les Mémoires particuliers sont une « relation écrite faite par une personne ayant participé aux événements qu'elle relate ou dont elle a été témoin » (*Le Petit Robert*). C'est la forme générique la plus proche de l'autobiographie, terme répertorié seulement au XIX^e siècle, dans le sens étymologique que conserve l'adjectif « autobiographique » : « Biographie d'une personne écrite par la personne même » (Littré). Le narrateur autodiégétique (sujet de sa propre histoire) des Mémoires et des autobiographies est une personne réelle, le narrateur du roman-Mémoires est fictif. Le genre des Mémoires s'inscrit dans l'Histoire, grand genre de la littérature. En position de témoin ou d'acteur, le mémorialiste rapporte ce qu'il a vu (ou subi) au cours des événements politiques : les guerres civiles pendant les minorités de Louis XIII et de Louis XIV (*Mémoires* de madame de La Guette, 1681), les conflits et les batailles (la Fronde vue par Gondii et La Rochefoucauld) ou les intrigues de la cour de Versailles (Saint-Simon). Ordonnés selon une vision aristocratique du monde, les Mémoires relèvent d'une pratique et d'une mentalité de caste. Par opposition, l'autobiographie prend pour sujet un anonyme de l'Histoire : Montaigne, Jean-Jacques, le Casanova de l'*Histoire de ma vie*.

Des anti-Mémoires

La plus grande partie des *Confessions* retrace la formation personnelle d'un obscur Genevois qui ne deviendra célèbre qu'en 1750 avec la publication de son *Discours sur les sciences et les arts*. Rousseau présente du reste ses *Confessions* comme des anti-Mémoires : « Oui, moi, moi seul, car je ne connais jusqu'ici nul autre homme qui ait osé faire ce que je me propose. Des histoires, des vies, des portraits, des caractères ! Qu'est-ce que tout cela ? Des romans ingénieux bâtis sur quelques actes extérieurs, sur quelques discours qui s'y rapportent, sur de subtiles conjectures où l'auteur cherche bien plus à briller lui-même qu'à trouver la vérité » (préface des *Confessions*, 1764, manuscrit dit de Neuchâtel). Rousseau n'épargne pas même Montaigne qu'il met à la tête des « faux sincères ». L'objet premier des *Confessions* n'est plus l'être extérieur mais le sujet intérieur. L'autobiographie privilégie le regard introspectif, la description du moi saisi dans ses mouvements les plus intimes, comme le rappelle Rousseau dans le préambule du livre VII : « Je puis faire des omissions dans les faits, des transpositions, des erreurs de dates ; mais je ne puis me tromper sur ce que j'ai senti, ni sur ce que

← Rousseau quitte Genève en 1728.

Ayant trouvé un soir les portes de la ville fermées en rentrant de promenade, il y voit un signe du destin et décide de s'enfuir.

✓ Rousseau et Mme de Warens.

Dans *Les Confessions*, l'écrivain fait le récit de la période heureuse (1735-1736) de sa liaison avec celle qu'il appelait « maman ».

mes sentiments m'ont fait faire [...]. L'objet propre de mes confessions est de faire connaître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie. C'est l'histoire de mon âme que j'ai promise, et pour l'écrire fidèlement [...] il me suffit, comme j'ai fait jusqu'ici, de rentrer au-dedans de moi » (livre VII). Enfin les Mémoires ont souvent valeur de bilan : l'auteur prend la plume lorsqu'il a sa vie derrière lui, et qu'il est en position d'autorité par rapport aux événements, pour en tirer des jugements, des enseignements.

Entre littérature et philosophie

L'autobiographe n'attend pas la vieillesse ni même la maturité pour écrire : quand ils entreprennent leur autobiographie, Michel Leiris a 34 ans, Montaigne 37, Rousseau, Stendhal et Jean-Paul Sartre atteignent la cinquantaine. L'auteur se trouve alors face à lui-même comme face à un mystère : « Je vais avoir 50 ans, il serait bien temps de ●●●



●●● Une enquête de l'auteur sur lui-même

me connaître. Qu'ai-je été, que suis-je [...] » se demande Stendhal au début de *La Vie d'Henry Brulard* (1835). L'autobiographie s'apparente ainsi à une enquête de l'auteur sur lui-même, nécessitant une méthodologie nouvelle. L'auteur se propose de réinterpréter l'évolution de son moi passé (« l'histoire de mon âme », dit Rousseau) afin de comprendre le moi actuel : une démarche généralement présentée en tête d'ouvrage, dans ce que Philippe Lejeune a nommé le « pacte autobiographique ». Les principaux sont : l'« Avis de l'auteur » des *Essais*, le préambule du livre I des *Confessions* de Rousseau, celui des *Mémoires de ma vie* de Chateaubriand (1826), la préface de *l'Histoire de ma vie* de Casanova, et « De la littérature considérée comme une taumachie » (1946), seconde préface de *L'Âge d'homme* de Leiris (1939). Le pacte reste implicite dans *La Règle du jeu* de Leiris, *Les Mots* de Sartre ou *Si le grain ne meurt* d'André Gide.

On doit à Philippe Lejeune, spécialiste de Michel Leiris et de Georges Perec, la première définition scientifique de l'autobiographie : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, quand elle met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (*Le Pacte autobiographique*, 1975). Outre les critères formels (identité du narrateur autodiégétique et de l'auteur, forme du récit en prose) communs à l'autobiographie et aux Mémoires, la caractéristique principale de l'autobiographie est la saisie diachronique et interprétative du moi (« l'histoire d'une personnalité ») et non plus le récit des seuls événements vécus. L'autobiographie présuppose donc en amont un modèle anthropologique, qu'il soit d'inspiration humaniste (Montaigne), sensualiste (Rousseau, Casanova), psychanalytique (Leiris), ethnologique (Claude Lévi-Strauss) ou phénoménologique (Sartre).

Pour résumer, on dira que l'autobiographie est la mise en forme littéraire d'une philosophie de l'individu appliquée à un sujet particulier. Les autobiographies au sens plein des *Confessions* sont très rares dans la mesure où elles supposent non seulement une sensibilité particulière mais aussi une double compétence intellectuelle, à la fois littéraire et philosophique.

Roman des Lumières, roman de l'individu

Cette philosophie de l'individu est portée par la nouvelle idéologie du roman qui s'impose à partir de 1715, avec un trait formel constant tout au long du siècle : l'emploi majoritaire de la narration à la première personne (sur cette transformation du roman, voir René Démoris, *Le Roman à la première personne : du classicisme aux Lumières*, 1975, rééd. Droz, 2002). Évoquant ses balourdises au livre XI des *Confessions*, Jean-Jacques les

compare avec humour à celles du héros de *l'Histoire de Gil Blas de Santillane* (1715). Ce roman de Lesage marque un tournant dans la représentation du personnage principal (Gil est un homme du peuple et non plus un aristocrate) et dans le mode de narration rétrospective : le narrateur âgé raconte l'histoire de ses jeunes années en insérant des réflexions, des jugements formés *a posteriori* (procédé polyphonique de la double voix narrative des romans à la première personne). Il est ainsi admis que le personnage est capable d'écrire sa vie sous la forme de Mémoires. Le roman-Mémoires s'impose alors à la fin des années 1720 en tant que récit autobiographique rétrospectif qu'un être de fiction fait des aventures de sa jeunesse, en particulier sa découverte du monde et de la sexualité. Ce type de roman rapporte une expérience personnelle en rupture franche avec l'Histoire. Le héros est généralement un petit noble sans fortune (Des Grieux dans *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost, 1731) ou un roturier : Jacob dans *Le Paysan parvenu* de Marivaux (1735), Suzanne Simonin dans *La Religieuse* de Diderot (1761). Le rapport du roman-Mémoires à l'autobiographie est double : le narrateur réinterprète sa formation personnelle à partir de son histoire familiale, et ses commentaires permettent de rendre intéressant ce qui était jusque-là négligé, la période de son enfance. Se raconter tout entier en remontant aux origines du moi, « aux premières traces de mon être sensible » (livre I), telle est la perspective des *Confessions*.

Se raconter
en remontant
aux origines
du moi

FOCUS

Deux genres distincts

Mémoires

Narrateur témoin de son temps.

Regard tourné vers l'extérieur :
Qu'ai-je vu ? Que m'est-il arrivé ?

Récit à dominante historique
ou sociologique (Simone de
Beauvoir).

Conception de l'œuvre comme
bilan, comme « monument »
(Saint-Simon, Chateaubriand).

Temps de l'écriture : la vieillesse
(mais Saint-Simon commence ses
Mémoires à 19 ans).

Le narrateur est en position
d'observateur critique du monde.

Autobiographie

Narrateur témoin de lui-même.

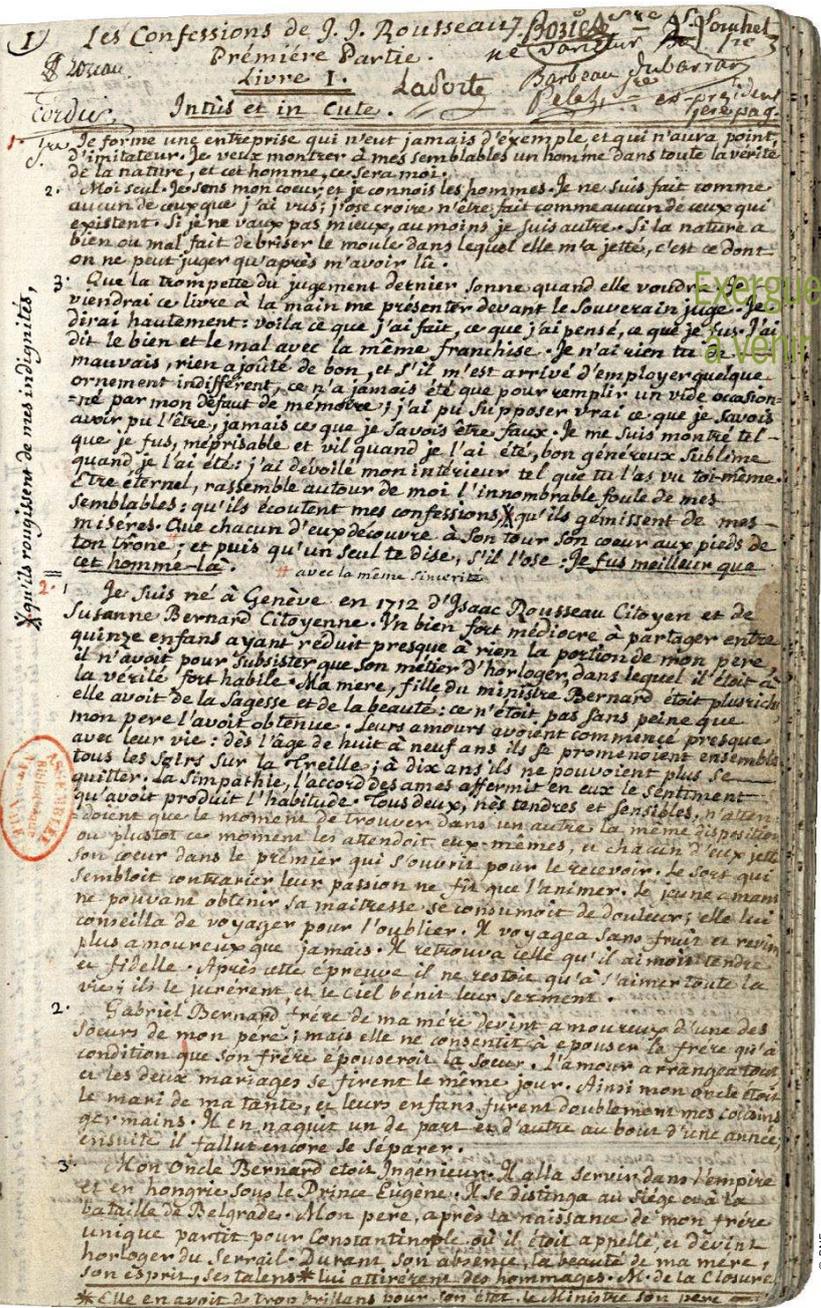
Regard tourné vers l'intérieur :
« Qu'ai-je été, que suis-je ? »
(Stendhal), comment ai-je évolué ?

Récit à caractère intimiste : histoire
personnelle du sujet.

Conception de l'œuvre comme
champ de recherche, exploration
du moi passé et présent.

Temps de l'écriture : « l'âge
d'homme » (Leiris) ou la maturité
(Rousseau, Stendhal, Sartre).

Le narrateur retrace la genèse
de sa personnalité.



Xp quis rougissent de mes indignités,

Exergue
à venir

Autobiographie et anthropologie

L'autobiographie moderne hérite ainsi d'une esthétique romanesque et d'un modèle philosophique dont la base sensualiste est clairement exposée par Rousseau : « Pour bien connaître un caractère, il faut distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont développé, quel enchaînement d'affections secrètes l'a rendu tel, et comment il se modifie, pour produire quelquefois les effets les plus contradictoires et les plus inattendus » (préface de 1764, manuscrit de Neuchâtel). Le sensualisme lockien, magistralement expliqué par Condillac à travers le célèbre exemple de la statue animée (*Traité des sensations*, 1754), est extrapolé par Rousseau dans *l'Émile* (1762), puis appliqué à son autobiographie selon une méthode

^ Première page autographe des Confessions, 1766-1769.

scientifique. Le sujet humain se constituant à partir de ses expériences sensorielles, il devient possible d'identifier certaines séries de sensations et de reconstituer « la chaîne des sentiments qui ont marqué la succession de mon être, et par eux celle des événements qui en ont été la cause ou l'effet » (livre VII). Rousseau peut alors expliquer ses apparentes contradictions qui le font passer, lui le plus aimant et le plus doux des hommes, pour un farouche misanthrope.

De cette archéologie du moi, le premier livre des *Confessions* fournit plusieurs exemples. Au-delà du charme des anecdotes de l'enfance, Rousseau amène son lecteur à adopter une perspective philosophique sur les événements de sa jeunesse. Ainsi l'épisode fameux de la fessée donnée par Melle Lambercier, et du plaisir ressenti par le petit Jean-Jacques de 12 ans ignorant tout de la sexualité génitale, met en évidence la fixation de ses premiers fantasmes sexuels : recevoir une fessée de la main d'une femme qui l'émeut équivalait à faire l'amour avec elle. Toute sa représentation imaginaire des rapports entre les sexes dérive de ce quiproquo initial. Rousseau révèle ainsi l'existence d'une sexualité infantile, sujet tabou à une époque où l'enfant est tenu pour un adulte en puissance et non considéré comme une personne. À partir de plusieurs souvenirs tirés de son enfance et de son adolescence, Rousseau reconstruit un modèle anthropologique postulé dans ses textes théoriques comme le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755). Posant comme hypothèse l'homologie entre le développement de l'individu et l'histoire de l'espèce humaine, il démontre que l'homme de la nature (saisi à travers ses représentations culturelles : le sauvage, le paysan, l'enfant) n'a jamais été complètement étouffé par « l'homme de l'homme » (l'homme civilisé). En conséquence, chacun peut retrouver en lui-même ce moi archaïque, en s'inspirant de la démarche autobiographique adoptée dans *Les Confessions*. Ce modèle anthropologique est révolutionnaire par sa perspective diachronique et par ses concepts inédits.

Nées d'un croisement fécond entre autobiographie et anthropologie, *Les Confessions* prolongent les acquis et la méthodologie de la philosophie sensualiste, dans une forme littéraire enrichie par les possibilités de la narration à la première personne. L'équivalent contemporain d'un équilibre aussi juste entre méthode épistémique et exploration du moi pourrait être les *Tristes tropiques* (1955) de Lévi-Strauss, qui voyait en Rousseau le véritable fondateur des sciences de l'homme. ●

SAVOIR

- DÉMORIS René. *Le Roman à la première personne : du classicisme aux Lumières* (1975). Paris : Droz, 2002.
- STAROBINSKI Jean. *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, suivi de *Sept essais sur Rousseau* (1957). Paris : Gallimard, 1997 (coll. Tel).